

Bonjour,

La mise en circulation de l'information ne peut pas être soumise aux lois exclusives d'internet. L'information dans les lieux publics notamment des différentes gares sncf est une "catastrophe" aussi je demande que la synthèse papier "contournement autoroutier" soit mise à disposition des usagers des différents services publics du département. Malheureusement, je n'ai pu assister à aucun débat public proposé.

En attendant la construction de la gare intermodale de Cenon pourquoi les décideurs n'ont-ils pas prévu d'arrêt à Cenon pour rejoindre le tramway, cette initiative aurait pu permettre aux personnes travaillant dans les différents secteurs de Mériadeck de rejoindre plus facilement leurs lieux de travail.

très cordialement bernadette piffre